

Extrait du procès-verbal de la réunion de Conseil d'administration du l'UPA de Charlevoix-Ouesttenue le 03 avril 2025 tenue en TEAMS à 19h 30

Résolution

Objet : Élection pour le poste de Vice-président 2025

Considérant L'adoption des règlements généraux du syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest

le 8 avril 2013;

Considérant Que le conseil d'administration doit recommander, par résolution, un candidat

au poste de président à l'assemblée générale annuelle ;

Considérant Que la résolution sera présentée à l'assemblée générale annuelle pour

ratification;

Considérant Que le poste de président sera en élection lors de l'AGA;

Sur motion dûment proposée par M. Sébastien Tremblay, appuyée de M. Carl Gilbert est résolu à l'unanimité de :

- 1. Proposer M. Yves Girard titre de vice-président de l'UPA de Charlevoix-Ouest pour un mandat d'un (1) an ;
- 2. Demander à l'assemblée générale annuelle de ratifier la résolution.

Certifiée, copie conforme

Nicole Langlais, secrétaire

Nicole Langlais

UPA de Charlevoix-Ouest